

PRÉFACE

L'AUTEUR de ces quelques *scènes* n'a pas eu la prétention de composer une comédie dans toutes les règles. Encore à son début dans l'art d'écrire, il n'ignorait pas qu'il était novice dans la création de la fable dramatique, dans la conduite de l'action, ainsi que dans l'agencement du dialogue. Même il a froncé la coutume et l'usage qui veulent que le drame n'ait pas plus de cinq actes, ni moins de trois : *neve minor, neu sit quinto production actu*. Du reste il a voulu rendre sa pensée en intitulant son œuvre, à dessein, tout simplement : *Scènes de la vie écolière*, et en le divisant, non pas d'après les formules reçues, en *acte* et en *scène*, mais, par des termes plus modestes, en *partie* et en *dialogue*.

Cette pièce fut jouée au Séminaire de Ste-Thérèse, pour la première fois, le 2 janvier 1870. L'auteur avait réuni sur une seule tête les tours, les ruses, les bévues, les naïvetés que, dans le collège, la tradition du passé mettait à sa disposition. Au fur et à mesure que le drame se déroulait, les auditeurs, contemporains des incidents mis en scène, à travers le voile transparent, reconnaissaient les véritables personnages, et à chaque aventure malheureuse ils pouvaient appliquer le nom d'un confrère ou d'un ami. La malice, naturelle au cœur de l'homme, s'était donc mise de la partie, et c'est ce qui explique surtout la faveur avec laquelle, dans le temps, fut reçue cette petite composition.

Après douze années, dans un collège *grande mortalis*